

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09 MARS 2026

ID : 026-212601439-20260305-2026_15B-BF



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

Séance du 05 Mars 2026

Nombre de membres afférents au
Conseil Municipal :

En exercice	13
Présents	11
Pouvoirs	01
Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
27/02/2026

L'an deux mille vingt-six -----
le 05 Mars à 19 H 00-----

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.

Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel,
BORRAS Isabelle, CETTIER Nicolas, DUMOULIN
Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI François,
ROSTAING Marc, THOMAS Monique et VALLERANT
Jacques

Absents excusés : RIOU Gaëtan, VALENÇON Jérémy

Pouvoirs : VALENÇON Jérémy à BERNARD Daniel

Secrétaire de séance : VALLERANT Jacques

2026-15

OBJET : Budget primitif du budget eau pour l'exercice 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget eau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

Décide d'adopter le budget primitif du budget eau pour l'exercice 2026 comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	84 602.00€	84 602.00€
Investissement	104 861.55€	104 861.55€
Total	189 463.55€	189 463.55€

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits par les conseillers municipaux
présents ou représentés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre, le 09 Mars 2026

Le Maire

Agnès GENTHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE, 2,
Place de Verdun-BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En
application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application
« Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE LE GRAND SERRE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 2026_15B
Objet : 212601439-EAU Le Grand-Serre-EAU-Budget
Primitif-2026. Anule et remplace l'acte 2026-15 suite à
une erreur matérielle sur la délibération et les
signatures (date) avec pièce(s) jointe(s)
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2026-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique : 026-212601439-20260305-2026_15B-BF
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 026-212601439-20260305-2026_15B-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG-21260143900046-026027-BP-2026-09032026.xml Nom métier : 99_BU-026-212601439-20260305-2026_15B-BF-1-1_1.xml	text/xml	19.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Signatures BP EAU 2026.pdf Nom métier : 99_BU-026-212601439-20260305-2026_15B-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	314.2 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : 2026-15 Budget eau.pdf Nom métier : 70_DE-026-212601439-20260305-2026_15B-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	132.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 mars 2026 à 17h00min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 mars 2026 à 17h00min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 mars 2026 à 17h00min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 mars 2026 à 17h01min34s	Reçu par le MI le 2026-03-09